

Process validation

vendredi 17 février 2017, par [Mme Pavlovic, professeure d'espagnol](#)

Notre établissement s'engage à utiliser les documents Europass afin de pouvoir valider les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités lors de leur mobilité de stage et s'engage à reconnaître les acquis de l'apprentissage en mobilité de nos étudiants avec la mention Europro. Les étudiants sont encouragés à les mentionner dans la mise à jour de leur CV Europass et à compléter leur passeport de langues.

De son côté, le coordonnateur saisit les mobilités sur Mobility tool+ avant le départ afin de générer les Europass Mobilité dans l'espace organisme Penelope+. Les étudiants disposent de ce document pour le faire compléter par le tuteur et valider par l'entreprise. Ainsi cela permet d'inscrire dans un document officiel signé par le lycée et l'entreprise d'accueil la période de stage avec les aptitudes et compétences acquises (le lycée utilise déjà la procédure dans le cadre de mobilités de la formation professionnelle). L'établissement délivre le Supplément au diplôme Europass sous condition de réussite au Brevet de Technicien Supérieur (120 crédits ECTS) ; ce document signé par le chef d'établissement décrit le parcours de formation et fait mention de la période de stage effectuée en Europe en décrivant le programme et en donnant les références de l'entreprise d'accueil. Pour comprendre la notation de l'établissement ; cette mention assure la transparence dans les qualifications de l'étudiant pour une mobilité professionnelle ou une poursuite d'étude en Europe.

Dans l'espace du site internet dédié à la politique d'internationalisation et au programme Erasmus+, l'établissement valorise les résultats obtenus par les participants à la mobilité (reportage, présentation, articles). Ces publications sont envoyées à la Délégation Académique aux Relations Internationales et à la Coopération pour une diffusion académique (site internet) et aux organes de presse locaux. D'autres moments permettent également la valorisation : journées portes ouvertes, participation à des forums et des salons d'information sur les métiers (Métierama, Salon de l'étudiant).